



# COMBAT OUVRIER

Pour la construction  
d'un parti ouvrier  
révolutionnaire en  
Martinique et en  
Guadeloupe.  
Pour l'émancipation  
des peuples de  
Martinique et de  
Guadeloupe.  
Pour la reconstruc-  
tion de la IV<sup>ème</sup>  
Internationale.

Hebdomadaire communiste révolutionnaire (trotskyste)

SAMEDI 2 FEVRIER 1980

N° 55

PRIX : Antilles 2 F  
France 3 F

## Editorial

### CYCLONE - VERITE

Le cyclone de la Réunion a fait de nombreuses victimes et provoqué d'importants dégâts matériels. Et là, tout comme lors de David, et Frédéric aux Antilles, c'est l'occasion pour ceux qui dirigent en Réunion, pour l'administration française de l'île, de faire étalage de la «chance des réunionnais» de faire partie de l'ensemble français.

Larmes à l'oeil, déclarations sur la «solidarité nationale», «aide» pour reconstruire ou pour remettre sur pied une agriculture très touchée etc. . . , nous, Antillais, avons connu ça. Mais nous avons eu aussi la possibilité de voir la suite donnée à tous ces beaux discours. Au moment de l'évaluation des dégâts provoqués par les cyclones en septembre 79, les représentants du gouvernement n'ont cessé de défilier ici annonçant des chiffres très importants d'aide et d'indemnités aux victimes.

Aujourd'hui certaines personnes et des sociétés importantes, des riches, ont reçu des indemnités importantes. Mais ni les pêcheurs, ni les petits agriculteurs, ni les ouvriers n'ont reçu toutes les sommes dont on parlait tant à l'époque.

Alors les réunionnais devront se méfier des discours et promesses de Dijoud, Barre et autre Debré. Ils devront bien plus compter sur eux-mêmes que sur la prétendue «solidarité nationale». Car celle-ci signifie avant tout aide de l'Etat aux riches. Et il ne peut en être autrement. L'Etat est un instrument au service des riches. C'est leur état. Tout ce qu'il fait, prévient, organise, c'est au bénéfice des riches, des capitalistes qu'il le fait. Et quand il prend des mesures qui sont favorables aux pauvres, c'est toujours parce qu'il craint leur colère ou que cette colère explose déjà en protestations, grèves, manifestations diverses.

Et particulièrement dans les dernières colonies que sont les prétendus départements d'Outre-Mer (DOM) et territoires d'Outre-Mer (TOM) l'attitude du gouvernement paraît encore plus cynique et plus hypocrite.

Car ces gens savent bien que toute l'économie de ces îles est complètement dominée par quelques familles descendantes d'anciens colons esclavagistes et par quelques grosses sociétés françaises. Le but des déclarations et des larmes versées sur notre sort de colonisés c'est camoufler si possible la réalité coloniale.

Qu'un cyclone passe aux Antilles ou en Réunion et qu'on se mette aussitôt à déplorer les «efforts perdus», la «ruine de l'économie» etc. . . ne peut que faire penser que de telles économies ne reposaient pas sur grand-chose. Une poignée de gros négociants importateurs de produits finis et alimentaires de France, une autre poignée de grands propriétaires de terres et d'usines à sucre, tout le reste n'est que brouillilles.

Pour les paysans, les ouvriers, les chômeurs, c'est la misère.

Le cyclone n'a fait que révéler cela plus crûment mais il n'en est en rien la cause.

## GUADELOUPE: OUVERTURE DE LA RECOLTE: Patrons et syndicats d'accord sur des miettes

Beaucoup de petits comptes, de discussions longues, de marchandages ont marqué une fois de plus en début de récolte les commissions paritaires entre dirigeants syndicaux et patronaux.

Mardi 29 janvier, la commission paritaire devait décider, après les quatre réunions précédentes des conditions de démarrage de la récolte de l'année 1980.

Sur les 10 jours minimum de travail par quinzaine pour les ouvriers agricoles, les usiniers prétendaient qu'ils ne pouvaient pas s'engager de la sorte, car tout dépend de la quantité de canne amenée à l'usine par les planteurs: Là encore, il s'agit d'un prétexte, car tout au long de la récolte on assiste bien souvent au mécontentement des planteurs qui voient leurs cannes se dessécher au soleil, alors que les cannes de l'usine, en particulier celles coupées en grande quantité par les machines sont broyées en priorité.

Quant aux augmentations de salaire qui dépendent de l'industrie, elles demeurent dérisoires. Elles se situent autour de 3 % par rapport aux derniers salaires obtenus en septembre dernier. (dans le secteur sucrier, des rencontres paritaires ont lieu tous les quatre mois et les salaires sont augmentés en pourcentage de quelques points, en fonction des indices IN-SEE). A part l'augmentation de salaire proprement dite, de longues discussions se sont poursuivies sur le «rattrapage» réclamé par les syn-



dicats pour compenser le manque à gagner des années précédentes. Bien peu de choses donc pour les travailleurs, et ce ne sont certainement pas les déclarations du communiqué des patrons retransmis par FR3 qui feront penser le contraire. Ceux-ci parlent en effet d'un «accord signé dans un souci d'apaisement» et affirment qu'ils font le maximum pour que les bas salaires rattrapent le SMIC français.

Il était bien évidemment urgent pour les

usiniers de parvenir à un accord pour mettre les usines en route. Darboussier, par exemple avait déjà par deux fois fixé un jour de coupe et avant même que l'accord ne soit signé, la direction avait annoncé que l'usine serait mise en marche le lundi 4 février.

Mais les ouvriers d'usine et tous ceux qui continuent à s'échiner dans les champs ne verront guère leur situation s'améliorer à l'issue

Suite page 4

## La pénurie de sucre de canne en Martinique : UN VOL ORGANISE PAR LES CAPITALISTES

Depuis maintenant un bon mois, il n'y a plus de sucre de canne en vente en Martinique et les consommateurs sont obligés de se rabattre dans les magasins sur le sucre de betterave importé et qui coûte bien plus cher : 6F contre 3,50F. La perte subie par le consommateur est bien plus grande que ces deux chiffres l'indiquent, car le sucre de betterave a un pouvoir sucrant bien moindre. Il faut en utiliser deux fois plus pour sucrer la même tasse de café !

Dans cette affaire, le consommateur n'est que la victime des trafics des gros capitalistes du sucre et de l'import-export qui juste avant

la nouvelle récolte sucrière manœuvrent pour remplir encore plus leurs coffres-forts.

Une fois de plus, le manque de sucre de canne vient du fait que Hayot, le propriétaire du Lareinty affirme qu'il ne lui en reste plus. Une fois de plus, car Hayot n'est pas à son coup d'essai.

Il y a quelques années de cela, juste avant l'ouverture de la campagne sucrière, il avait purement et simplement stocké son sucre en attendant que le préfet prenne un arrêté augmentant le prix du kilo de sucre. Les désirs de Hayot étant des ordres, on vit le préfet obtem-

perer, le prix du sucre augmenter, et soudainement le sucre de Hayot réapparaître dans les épiceries ! Et cela ne serait pas étonnant que le spéculateur de Lareinty rejoue le même tour à la population.

Et on ne peut être que frappé par la similitude existant entre ce qui se passe en Martinique pour le sucre et ce qui vient de se passer en Guadeloupe pour le gaz. Car s'il y avait vraiment pénurie de sucre de canne en Martinique, il aurait été facile d'envoyer 1000 ou 2000 tonnes de sucre de canne de Guadeloupe en Martinique, sachant que la consommation mensuelle en Martinique est de 1000 tonnes environ.

Mais cette solution n'aurait certainement pas rapporté autant aux capitalistes qui contrôlent aussi bien l'industrie sucrière en Martinique et en Guadeloupe que l'import-export. Pour remplacer le sucre de Lareinty «défaillant», Hayot aurait pu prendre du sucre de Grosse-Montagne, en Guadeloupe, qu'il contrôle. Despointes propriétaire de la grande surface de Stoprix aurait pu acheter du sucre entre les mains de la Sosumag ou de l'usine de Gardel qu'il contrôle. Mais pour s'assurer des super-profits, ces messieurs ont préféré faire venir de plus loin un produit plus cher et de qualité inférieure !

Voilà qui montre encore leur nocivité. Les procédés de bandits de grands chemins et de racketteurs employés par les capitalistes doivent convaincre de la nécessité d'éliminer ces parasites.

J. BRUEL

### MOTION DE LA FEN

Lors de son congrès tenu il y a 3 semaines, la section de la Fédération de l'Education Nationale de la Martinique a adopté la motion suivante :

#### LEVEE IMMEDIATE DES INCULPATIONS

(Gilbert PAGO, Renée RAVOTEUR, Gérard BEAUJOUR, Anatole CONSTANT)

«Le Congrès de la FEN, saisi d'une nouvelle affaire de répression, réaffirme son principe de solidarité agissante à l'égard de toutes les victimes de l'arbitraire.

— Considérant que les quatre militants inculpés le sont pour avoir exigé en se rendant dans les locaux de FR3, le passage sur les ondes d'un communiqué.

— Considérant que cette action ne visait qu'à briser le mur du silence observé par la radio d'Etat sur une affaire, (celle des jeunes emprisonnés dont Philippe CHLOE) qui a profondément ému l'opinion martiniquaise,

— Considérant la vieille habitude des organes d'information officiels de filtrer de façon scandaleuse les nouvelles fournies au public,

— Considérant la tendance actuelle du Pouvoir d'utiliser les méthodes autoritaires pour «résoudre» les problèmes posés par sa politique,

Assure les inculpés de sa solidarité,

Se déclare prête à toute mobilisation unitaire pour obtenir la levée pure et simple des inculpations,

Appelle l'ensemble des travailleurs à la vigilance pour la défense et l'élargissement de nos libertés.»

# IL Y A 45 ANS, LA MARCHÉ DE LA FAIM DE FORT-DE-FRANCE (FEVRIER 1935)

Le 11 février 1935, il y a donc 40 ans, eut lieu ce que les contemporains ont appelé «La marche de la faim de Fort-de-France». En effet, ce lundi 11 février, Fort-de-France se réveilla avec un cortège de plusieurs milliers d'ouvriers agricoles déambulant à travers la ville et formant des groupes qui impressionnèrent fortement les bourgeois et autres petits-bourgeois de la ville.

Pour remonter aux origines de cette marche de la faim, il faut décrire brièvement la situation de la grande majorité du prolétariat de la Martinique, le prolétariat rural.

En 1934, les Antilles sont touchées avec quelques années de retard, mais touchées fortement quand même par les effets de la crise économique de 1929 et des années suivantes. Cela se traduit aussitôt par la baisse du prix des sous-produits de la canne, le sucre et le rhum. Or, la canne à sucre est de loin la principale activité économique de l'île, et la prospérité des années précédentes a surtout eu pour conséquence de remplir les coffres-forts des Aubéry, Hayot et consorts.

Par contre, pour les dizaines de milliers d'ouvriers agricoles, si les années de prospérité n'ont apporté aucune amélioration de leur sort, la crise se traduit tout de suite par une baisse des salaires car les patrons profitent des difficultés économiques pour faire pression sur la paye.

Ainsi, en 1934, la tâche journalière est de 20 Francs, à partager en 2, entre le coupeur et l'amarreuse. Mais à l'approche de la récolte, à la fin de 1934, les capitalistes com-

mencent à payer moins : on rabaisse la valeur de la tâche à 16 Francs et même en certains endroits à 12 Francs. Le travail des «petites bandes», c'est-à-dire le travail des enfants dans les champs de canne est payé à 3,50F ou 4F par jour !

Pour apprécier la valeur exacte de ces salaires, il faut savoir qu'au même moment, on propose, en réclame «à des prix sacrifiés», la bouteille de vin «Bordeaux» à 7F !

Parallèlement, on se plaint sans arrêt de la hausse des prix. En 20 ans, depuis le début de la guerre, les loyers ont été augmentés par exemple par 10 ou 15 !

Mais les capitalistes, non contents de baisser les salaires veulent faire contresigner cette baisse par l'administration et les délégués des ouvriers agricoles. Ces derniers refusent, mais l'administration du gouverneur Alfassa, fidèle défenseur des capitalistes, à l'issue d'une réunion tenue le 16 janvier 1935 diminue le prix du rhum de 20 % et affirmant que cette boisson est une part essentielle des dépenses de l'ouvrier agricole diminue les salaires d'autant !

Mais déjà, dans les campagnes, la colère gronde. Les travailleurs des champs, de plus en plus déterminés montrent leur mécontentement en brûlant, selon une vieille tactique, les champs de canne des patrons.

Mais la goutte d'eau qui va faire déborder le vase, c'est l'arrestation d'Irénée Suréna, représentant des ouvriers agricoles, le dimanche 10 février à Petit-Bourg de Rivière Salée. En effet, la police vient arrêter Suréna

sous prétexte d'un entretien avec le procureur, alors qu'il est en train de déjeuner. Dès le soir, dans toute la région du Lamentin et de Rivière Salée se tiennent une série de réunions dans lesquelles les ouvriers agricoles décident de marcher sur Fort-de-France pour exiger la libération de Suréna et le retour aux salaires de la récolte de 1934.

Et finalement c'est un cortège de plus de mille personnes qui se renforcera par la suite, qui aux premières heures de la matinée pénètre à Fort-de-France.

Aussitôt, du côté de l'administration et des capitalistes, c'est la peur et l'affolement. A leurs demandes de négociation, les marcheurs de la faim ne rencontrent aucun interlocuteur. Les grilles du palais du gouverneur sont cadenassées, en ce lundi matin. Par contre se produit au cours de la journée un incident révélateur. Aubéry, en compagnie du commissaire central Ancinelle, chef de la police et espèce de despote local, Aubéry donc, tente de passer à travers la foule. Reconnu, il est houspillé et ne doit son salut qu'au fait qu'il se réfugie au Cercle de Fort-de-France, avec Ancinelle. De là, on alla avertir les gendarmes de charger la foule ; ce qui aurait pu se terminer par un massacre, les travailleurs n'étant pas armés. A ce moment, intervint le maire, Victor Sévère, du parti radical qui intima l'ordre aux gendarmes de rentrer à leur caserne. On avait évité le pire !

C'est à partir de ce moment que commencèrent les négociations entre les marcheurs et les autorités. Le premier résultat fut la libéra-

tion de Suréna, vers 7 heures du soir. Ensuite, les négociations purent s'ouvrir sur les salaires.

Devant la détermination du prolétariat rural, on dut revenir sur la décision de baisse des salaires. Mieux, dans les endroits comme au Vauclin où les usiniers tentèrent de ne pas retourner aux salaires de 1934, il y eut des incidents, et les patrons durent reculer.

Au total, il s'agit donc d'une victoire très nette des travailleurs, qui contraignirent patrons et administration à céder. Et en ce sens, la marche de février 1935 est significative du changement d'esprit qui commence à se faire jour au sein de la classe ouvrière martiniquaise.

En effet, jusqu'en 1944, c'est à dire l'assassinat d'André Alier par les hommes de main de Aubéry, la classe ouvrière n'est pas organisée. Sur le plan électoral, les travailleurs font confiance aux socialistes de Lagrosillière, profondément corrompus et soumis aux usiniers pour la plupart. Il existe bien le groupe Jean Jaurès, mais ce dernier est sans influence et n'est qu'un groupuscule connu seulement à Fort-de-France. C'est vers cette période, dans les années 1934 à 1936 que le groupe, dirigé par Jules Monnerot va se transformer et gagner des dizaines et des dizaines de travailleurs à ses idées. Il deviendra le parti communiste martiniquais.

Cette croissance se fera sur un fond de combativité ouvrière dont la marche de la faim est la première grande manifestation.

Jacques BRUEL

## GUADELOUPE

### BANQUES LES NOMS CHANGENT MAIS L'ARGENT RESTE AUX CAPITALISTES

Après la banque de la Guadeloupe rachetée par le groupe Paribas, la banque Antillaise par la BFC (Banque Française du Commerce), la Royal Bank of Canada par la Société Générale, c'est aujourd'hui au tour du Crédit Guadeloupéen d'être absorbé par le Groupe des Banques Populaires.

Une fraction de la petite bourgeoisie locale à laquelle certains nationalistes et même aussi le PCG emboîtent le pas, semble déplorer une fois de plus le «manque d'initiative», «d'esprit d'entreprise», de «mordant» de la petite bourgeoisie et de la bourgeoisie locales face à «l'impérialisme» bancaire qui, à les entendre, semble s'être abattu brutalement sur la Guadeloupe. Comme si les banques soi-disant «guadeloupéennes» avaient été si indépendantes que cela auparavant !

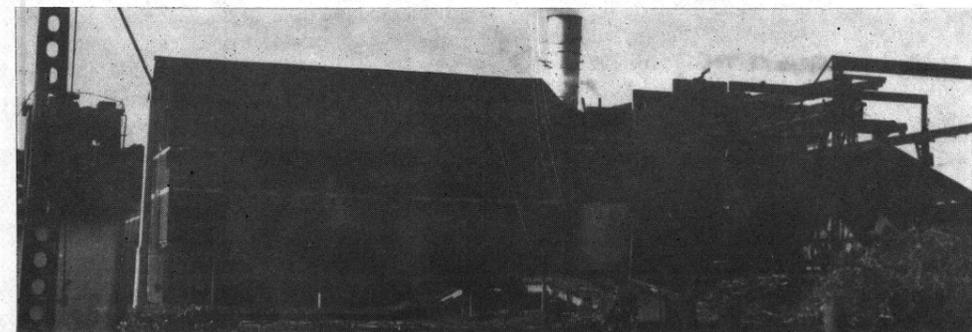
En fait, les petites banques qualifiées pudiquement de «privées», «régionales», «locales» ont fait long feu. L'extrême concentration du capital bancaire aux mains de quelques grands trusts nationaux et internationaux a depuis belle lurette oté toute forme «d'indépendance» aux petites banques. Le fait donc que les sigles... «de la Guadeloupe»,... «Antillaise»,... ou «Guadeloupéenne» aient disparu des frontons de ces temples de l'argent n'est que la législation d'un état de fait déjà ancien.

En tous cas, ce n'est pas les travailleurs, ni

la population qui perdra ou gagnera quelque chose dans cette affaire. Eux, n'ont ni capitaux, ni dépôts importants dans ces lieux comme dans aucun autre ailleurs. Leurs relations avec les banques se limitent dans l'essentiel à l'obligation qu'ils ont d'ouvrir un compte pour toucher leur salaire.

Ce sont les gros propriétaires locaux ayant tous fait fortune à un degré ou à un autre de l'exploitation directe des fils d'esclaves, après 1848, qui ont créé ici les premiers établissements bancaires. Leur fortune a été amassée sur le dos, la sueur, le sang de milliers d'ouvriers agricoles, dans les champs de canne. Avec ces profits ont été créés le «Crédit Guadeloupéen» en 1926, dont le principal actionnaire était André Bon, propriétaire des usines Courcelles et Grand-Anse (Marie-Galante). La banque de la Guadeloupe, elle, a été créée après l'abolition de l'esclavage avec les revenus tirés de l'indemnisation accordée par l'état aux anciens propriétaires d'esclaves après la libération de ces derniers. Voilà donc les «Guadeloupéens» dont les descendants détiennent une partie des capitaux de ces banques. Que le fait qu'ils aient été relégués à des rangs inférieurs dans «leurs» banques soit devenu officiel aujourd'hui, ne peut donc en aucune façon émouvoir les travailleurs et l'immense majorité de la population.

## LAREINTY : LES CAPITALISTES MAITRES DU JEU



Le roman-feuilleton du Lareinty continue. Une semaine après l'autre apporte son comptant de déclarations, de nouvelles, de décisions et de contre-décisions.

La dernière en date est que le Crédit Martiniquais qui avait promis d'avancer une somme de 2.600000F pour faire redémarrer l'usine fait des difficultés et demande que toutes les banques de la Martinique participent à cette avance.

Tout de suite, «Justice» a dénoncé ce fait comme étant une manœuvre des gros capitalistes pour empêcher l'usine de tourner. Cela est possible, quand on connaît les liens exis-

tant entre le Crédit Martiniquais et les gros capitalistes martiniquais.

Mais toute la politique de la gauche n'a-t-elle pas conduit à cette aberration que les travailleurs pour sauvegarder leur gagne-pain, ne serait-ce que temporairement, en soient réduits à compter sur la bonne volonté d'une banque dans laquelle Hayot, leur ennemi de toujours, a des intérêts ?

Ce nouvel épisode révèle en quoi la politique du PCM est fautive, car elle amène les travailleurs à dépendre des décisions que voudra bien prendre leur ex-patron, qui agira pour défendre au mieux ses intérêts à lui !

## FRANCE

### DES ETUDIANTS ETRANGERS MENACES D'EXPULSION



Au cours des dernières semaines de janvier, des étudiants immigrés en France ont été menacés d'expulsion. A Angers, l'ensemble des étudiants ont fait 15 jours de grève et plusieurs manifestations pour protester contre l'expulsion de deux étudiants marocains. Ils ont obligé la préfecture d'Angers à accorder aux deux étudiants le droit de terminer leur année d'études.

A Paris, quatre étudiants sont menacés d'expulsion : un Camerounais, deux Tunisiens, et une Iranienne. Les étudiants de certaines facultés parisiennes se sont mis en grève pour protester contre de telles mesures.

Ces expulsions sont l'application de la loi Bonnet qui vise à restreindre les droits de séjour des travailleurs étrangers en France. Des contrôles rigoureux sont effectués au niveau des cartes de séjour. Dans les métros et dans les rues, les policiers interpellent quotidiennement les travailleurs immigrés. Parmi les Algériens, la situation est dramatique. Les mêmes mesures touchent aussi les étudiants étrangers qui peuvent d'une année à l'autre voir leurs études interrompues.

La main d'œuvre étrangère représente une main d'œuvre à bon marché pour les capitalistes français.

Pour intimider les travailleurs immigrés et leur faire accepter l'exploitation éhontée dont ils sont victimes, ils cherchent à appliquer des mesures restrictives contre ceux-ci et à les renvoyer chez eux après s'en être bien servi.

Les travailleurs et les étudiants immigrés ont raison de protester contre toutes formes d'expulsion. Ils ne sont pas responsables de la crise économique et ne doivent pas en faire les frais. Contre les procédés iniques du gouvernement ils doivent rencontrer le soutien de l'ensemble de la classe ouvrière.

## GUADELOUPE : LES OBSCURANTISTES DE FR3

Après le passage d'un «OVNI» (Objet Volant Non Identifié) dans le ciel de Guadeloupe, selon les affirmations de plusieurs personnes, les commentateurs les plus fantaisistes ont pu être entendus. Consulté en tant que «spécialiste», un journaliste de FR3, bien connu du grand public, a pour reprendre une expression du Canard Enchaîné, «franchi le mur du çon» à plusieurs reprises.

Avec un aplomb remarquable, il a en effet affirmé n'être pas du tout surpris par ces apparitions d'OVNI, qu'il allait y en avoir d'autres cette année, et que les OVNI allaient désormais apparaître à plusieurs personnes à la fois, afin qu'on ne mette plus en doute leur existence.

Quand on pense que les Guadeloupéens se plaignent d'être mal informés ! Bien sûr, on ne sait pas toujours ce qui se passe à Deshaies ou

à Vieux-Habitants, ni même parfois en plein centre de Pointe-à-Pitre. Mais enfin, il ne faut pas être trop terre-à-terre ; nous avons un journaliste si bien renseigné, qu'il n'y a plus de doute possible : il est en contact direct avec les extra-terrestres. Eh oui, nous avons de la chance, peut-être unique au monde, d'avoir un homme en communication avec le Cosmos.

C'est lui déjà qui nous avait parlé d'une certaine boule trouvée à Marie-Galante, et provenant sans doute d'une autre galaxie. Depuis, il semble qu'il ait perdu la boule (nous voulons dire qu'il l'a perdue de vue) mais il aura probablement bientôt d'autres révélations à nous faire.

Nous ne savons pas encore si nous tenons en lui une des futures étoiles du journalisme, mais il en est d'ores et déjà «un des astres»

# CHOMAGE : BAISSÉ DU NIVEAU DE VIE POUR LES TRAVAILLEURS

Dans une déclaration récente les patrons du CNPF s'estiment satisfaits de la situation et se disent optimistes pour l'année à venir : «Pour les premiers mois de 1980 les chefs d'entreprises formulent des prévisions relativement sereines» Pour eux, apparemment l'inflation, le chômage ne sont pas des problèmes vitaux. Les sacrifices, l'austérité, ce n'est pas pour eux.

Mais la réalité que vivent les travailleurs en France est toute autre. D'abord pour ceux qui ont un emploi, le pouvoir d'achat a baissé. Les instituts gouvernementaux n'hésitent pas à annoncer une baisse allant de 1,5 % pour un père de cinq enfants à 4 % pour un célibataire. Les salaires n'ont en effet pas suivi l'inflation qui atteint 11,3 % selon le gouvernement et probablement davantage en réalité. Aux hausses des prix s'est ajoutée une diminution des revenus du fait de la réduction des horaires dans certains secteurs et de l'augmentation des cotisations à la Sécurité Sociale.

Cette diminution des revenus s'accompagne d'une aggravation des conditions de travail. La menace de licenciement est utilisée par les pa-

trons pour accentuer les cadences ou imposer la docilité des ouvriers.

Le chômage en effet ne cesse d'augmenter. De plus en plus nombreux des jeunes, des femmes rejoignent les rangs des chômeurs. En décembre 1979, le gouvernement annonçait 1.370.000 chômeurs, soit 10,6 % de plus que l'an dernier. Et la situation des chômeurs devient de plus en plus précaire. La moyenne du nombre de jours sans travail pour un chômeur atteint 244 jours au lieu de 225 en décembre 1978. Ce qui veut dire que de nombreux travailleurs restent en chômage pendant plus d'un an. Or justement, le gouvernement vient, le 16 janvier, de décider la suppression de l'aide publique (16F par jour), le droit à l'assurance maladie et à l'assurance vieillesse au bout d'un an. A l'heure même où aux Antilles ce gouvernement fait de la publicité pour l'indemnité aux chômeurs, il apparaît que celle-ci sera de plus en plus réduite, que déjà en France 500.000 chômeurs n'ont droit à rien et que ce nombre devrait augmenter à partir de cette année.

# GUADELOUPE CENTRAL TELEPHONIQUE : UNE GREVE D'AVERTISSEMENT

Mardi 29 janvier, le personnel téléphonique de Pointe-à-Pitre déclenchait une grève d'avertissement.

Celle-ci fut suivie à 80 % par les employés du central. Il faut savoir que cela fait longtemps que la colère des employés vis-à-vis de leur chef de centre courait. Ceux-ci lui reprochent son racisme, vis-à-vis du personnel, sa mauvaise gestion et toutes les manœuvres qu'il emploie pour diviser le personnel et instaurer de ce fait un mauvais climat de travail.

Le racisme, il est au niveau de l'embauche. En effet, au central, la maîtrise qui est constituée de cadres supérieurs comprend essentiellement des Français.

D'autre part, ce chef n'hésite pas à qualifier

le personnel de «fainéant» et d'«incapable». Et non content d'avoir semé la pagaille à cause de sa mauvaise gestion, ce monsieur essaie par tous les moyens de favoriser un climat de délation et de peur au central téléphonique et ceci pour mieux régner. Il profite du fait que de nombreux travailleurs ne sont pas titularisés pour exercer son chantage et obtenir la docilité de certains travailleurs. Mais son attitude a fini par révolter les employés. Ceux-ci ne pouvaient plus supporter d'être traités comme des enfants. C'est pourquoi ils ont été si nombreux à faire la grève d'avertissement. Ils demandent que cessent toutes les discriminations, ainsi qu'une organisation plus rationnelle du travail.

# COMMERCE [GUADELOUPE] LES PATRONS LICENCIENT



des amendes et en plus voir quelques bouteilles filer... cela rend peut être le directeur méchant.

**PRISUNIC — VILLE : RIMBAUD**

**A LA MEMOIRE COURTE**

Rimbaud a licencié un de nos camarades du dépôt de Jarry, sous prétexte que son travail était insuffisant.

En réalité, les patrons des établissements Reynold licencièrent sous n'importe quel prétexte. Car n'oublions pas qu'avec la réorganisation de Prisunic-Ville les patrons ont déjà annoncé leurs intentions de pratiquer des déplacements de personnel car, affirmant-ils, il y aura trop de personnel à Prisunic-Ville à la suite de cette réorganisation. 25 travailleurs seraient concernés par cette mesure.

Il ne vont pas licencier selon leurs déclarations. Mais il n'empêche que dès qu'un travailleur lève la tête Rimbaud brandit la menace de licenciement.

Ainsi ne se sentant pas le courage de nous attaquer de front, Rimbaud préfère s'en prendre isolément aux travailleurs. Il espère de cette manière réaliser en douceur et sur notre dos, la modernisation de son magasin.

Peut-être se souvient-il encore de notre coup de colère lors de la grève du commerce il y a près de deux ans de cela ? Les grévistes l'avaient retenu pendant quelques heures sous le soleil à Jarry. Peut-être craint-il un nouveau bain de soleil ? Car il doit sûrement se rappeler de la belle frousse qu'il avait éprouvée ce jour-là !

## ESCALE : 2 LICENCIEMENTS : QUE CACHE LA COLERE DE DERAINE ?

Deux licenciements d'un coup ! La colère de Deraine a été vive la semaine dernière car un collègue lui avait, semble-t-il pris deux caisses de whisky. Il a même trouvé un prétexte pour associer, sans preuve, un deuxième camarade.

Deraine a mis le paquet ! Il était peut être furieux de voir certaines bouteilles de whisky, récupérées avec grande difficulté, disparaître et profiter à d'autres...

La rumeur laisse entendre, en effet, qu'en novembre dernier un haut cadre de l'Escale aurait été saisi en bateau par la gendarmerie maritime avec à son bord plusieurs dizaines de caisses de whisky !!! Il aurait eu à payer quelques milliers de francs d'amende.

Alors, s'il faut prendre des risques, payer

# POLLUTION AU MOULE

Dans la nuit du 19 au 20 janvier, une lame de 2m de haut s'est abattue sur la plage de l'hôtel Les Alizés à Moule, déversant sur 2km des plaques de mazout de 1,50m à 2m de diamètre.

Certains ont attribué cet incident à un changement de courant, d'autres au dégazage d'un navire trop près des côtes de la Guadeloupe.

A la gendarmerie, ils ont cherché à minimiser les choses en les présentant comme «insignifiantes», ajoutant «qu'il suffisait d'adopter les mesures qui s'imposent en pareil cas».

Ainsi, le gouvernement a tout prévu. Même si sa propre législation interdit des manœuvres de dégazage en mer, son personnel est en place pour en soigner les effets.

D'ailleurs, depuis quelque temps des nappes de goudron stagnent sur la plupart des plages

aux Antilles, sans qu'on sache d'où elles viennent et sans que rien ne soit entrepris pour nettoyer ces plages.

Va-t-on attendre que les Antilles soient complètement polluées pour faire quelque chose ?

Il existe pourtant des techniques qui éviteraient de déverser dans les océans ces milliers de tonnes d'hydrocarbures, polluant les côtes et perturbant l'équilibre écologique du milieu marin.

Mais les capitalistes armateurs, propriétaires de pétroliers, les ignorent sciemment car leur utilisation n'est pas rentable pour eux. Aussi préfèrent-ils, au risque de détruire complètement la faune et la flore sous-marine, utiliser la mer comme poubelle.

# INDEMNITE CYCLONE AUX PLANTEURS DE CANNE : SEULS LES GROS LA RECOIVENT

La radio, la télévision et la presse écrite aux ordres ont beaucoup parlé des indemnités qui devaient être versées aux planteurs de cannes.

Officiellement il est prévu de verser 10frs par tonne aux planteurs victimes du cyclone David.

Or, voilà que les représentants de l'administration et usiniers décrètent maintenant qu'ils n'attribueront ces 10 frs qu'aux seuls planteurs ayant livré leurs cannes avant Pâques 1979. L'administration prétexte que seuls ces reietons ont souffert du cyclone. Comme

par hasard ce sont presque uniquement les gros planteurs qui remplissent ces conditions. Durival, Nouy, et Simonnet font partie de ceux-là.

Et rien d'étonnant à ce qu'ils aient pu livrer leurs cannes dès le mois de mars car ce sont avant tout ceux qui profitent en priorité du matériel des C.U.M.A.. Comme on le voit, dès que l'Etat et l'administration parlent d'aider les planteurs de cannes c'est en premier lieu des gros et des capitalistes qu'il s'agit,

# ECHOS DES ENTREPRISES

## CENTRE HOSPITALIER DE P-A-P UNE FAVEUR BIEN MERITEE

La semaine passée, ceux d'entre nous qui ont lu France-Antilles ont eu la surprise de trouver sous le titre «départ à la retraite», un article de François Bracy, dans lequel il était question d'une personne «à la présence apaisante, d'apparence douce et équilibrée, trouvant toujours les mots qu'il faut (qui) est aussi depuis fort longtemps, la plus populaire des infirmières de Pointe-à-Pitre».

Comment, vous n'avez pas encore reconnu cette «silhouette élégante, drapée dans sa blouse blanche (...) au regard pétri d'humanité (...) vénérée de toute une population» ? Ben voyons ! c'est notre «regrettée» infirmière générale, dont certains finissaient par croire qu'elle était soudée à son bureau.

A nous, il est quasi-impossible de cumuler les congés. Mais cette dame a pu le faire, et partir ainsi un an plus tôt. Nous ne sommes pas pour les régimes de faveur, mais cette fois, c'est vraiment une «faveur» pour tout le monde !

## S O F R O I :

### L'AFFICHE DE RIMBAUD NE CHANGE PAS NOTRE OPINION

Voilà 2 semaines, Rimbaud avait fait part à nos délégués des nouveaux salaires qu'il entendait donner pour l'année 1980.

Nous nous sommes réunis et d'une façon unanime nous avons rejeté ses propositions. Nous avons demandé à nos délégués de

discuter sur la base de 30 % d'augmentation.

Rimbaud croit peut être que nous n'entendons pas bien ou ne comprenons pas bien. Alors, il a fait afficher ses propositions pour que nous voyions de nos propres yeux.

Nous avons bien vu l'affiche. Et nous ne sommes toujours pas d'accord...

## SECURITE SOCIALE (MARTINIQUE) INFORMATIQUE :

### C R A S FAIT DES CRASSES

Au service informatique, CRAS, le bras droit de VIVIN, laisse tomber son masque.

En voulant faire porter le chapeau à un agent pour un travail mal fait, dont il était responsable, il perd du coup son auréole de «monsieur tout-le-monde», dans le service.

Et dire qu'il s'était donné tant de mal pour être bien vu !

## C . A . F .

### LE RETOUR MALHEUREUX DE STRICHER

Qualifié «d'irresponsable», de «méprisant», d'«ambassadeur du colonialisme», d'«irrespectueux», de «fainéant» et de «fumiste», STRICHER, le directeur de la Caisse d'Allocations Familiales prend la mouche.

Le bruit court qu'il voudrait attaquer le syndicat en justice, pour lui avoir dit ses quatre vérités.

Pauvre STRICHER, lui qui voulait se faire oublier en se cachant pendant quatre mois, il

a mal calculé son coup !

Il n'a pas appliqué avec assez de persévérance la devise : «pour vivre heureux, vivons cachés».

## M E T A L L U R G I E :

### C A R N I E R, UN NOSTALGIQUE DE L'ESCLAVAGE !

Carnier, le nègre de service de la délégation patronale est un nostalgique de l'époque où ses ancêtres portaient des chaînes et recevaient des coups de fouet.

En effet, lors d'une discussion sur la convention collective, il a déclaré qu'il regrettait de ne pas pouvoir se servir du fouet !

La délégation ouvrière unanime, en le traitant d'esclavagiste, lui a fait savoir que l'époque de Kouta Kinté était révolue !

## CENTRE HOSPITALIER DE FORT - DE - FRANCE CIVIL HISTOIRE D'EAU !

Au labo Civil, cela fait plusieurs mois que l'appareil à distiller l'eau est en panne.

L'eau distillée dont nous avons besoin pour travailler est acheminée du labo de Clarac par la voiture chargée du transport des prélèvements.

Mais cela ne suffit pas et nous sommes obligés d'utiliser de l'eau bidistillée stérile. Vu le prix de revient plus élevé de cette eau, la pharmacie commence à vouloir nous rationner.

Le jour où la pharmacie ne voudra plus nous en fournir, nous n'aurons plus qu'à nous

tourner les pouces et profiter de ce chômage technique pour aller nous balader...

## S A R A — S O C A L T R A

### UN PATRON

#### TOUT FEU, TOUT FLAMME !

Le patron de la Socaltra s'est plaint que le travail n'avance pas à la Sara. Et sur la dénonciation d'un petit chef assoiffé de promotion, il a fait une descente au fumoir pour surprendre quelques ouvriers qui fumaient une cigarette et les renvoyer au travail.

Faudra-t-il donc maintenant l'attendre après chaque cigarette pour retourner au boulot ?

A moins qu'il préfère s'installer définitivement au fumoir ?

## S A R A — S O C A L T R A

### CADENCE ACCELEREE

#### = ACCIDENT

Un ouvrier de la société TMT, a été blessé au pied par un tuyau qui a glissé et lui a coupé plusieurs phalanges.

Cet accident n'est pas étonnant, vu que les ouvriers travaillent à une cadence folle sur le chantier pendant plus de 60 heures par semaine.

Mais le surcroît de salaire des heures supplémentaires ne paye pas une mutilation.

# Carter contre les Jeux Olympiques... pour gagner le marathon présidentiel !

La campagne pour le boycott des Jeux Olympiques qui doivent se tenir cette année à Moscou semble redoubler de vigueur ces jours-ci. Carter, qui en est le maître d'œuvre est parvenu à gagner l'alliance de bon nombre de pays. Aujourd'hui ce sont les gouvernements du Canada, de Grande-Bretagne, d'Australie, de Chine et beaucoup d'autres qui entrent dans son sillage.

Officiellement, il s'agit pour ces pays de protester contre l'invasion de l'Afghanistan par les troupes russes et, depuis la semaine dernière, de protester aussi contre le manque de liberté en URSS après l'arrestation de Sakharov. En réalité, les véritables raisons de Carter sont tout autres : les élections présidentielles approchant, il tient à redorer son blason auprès des électeurs en affichant une soi-disant fermeté à l'égard de la puissance adverse, l'URSS. En chef de file du soi-disant «monde libre», Carter cherche aussi à se faire passer pour le champion des libertés et des droits de l'homme. Pourtant Carter et son gouvernement savent pertinemment que ce ne sont pas ces menaces

de boycott qui contraindront le gouvernement soviétique au désengagement en Afghanistan, réactions auxquelles, du reste, s'attendaient les bureaucrates du Kremlin. Mais qu'à cela ne tienne, le boycott des Jeux Olympiques est un bon prétexte pour déclencher et alimenter la campagne anti-russe, il s'agit de frapper à fond sur ce clou là et d'en tirer parti au maximum.

Tous les jours donc pleuvent les déclarations venant de gouvernements comme d'hommes politiques. La dernière en date fut celle du Comité Olympique des USA qui rejoint Carter, comme il fallait s'en douter, sur le boycott des Jeux Olympiques. En France, où officiellement le gouvernement a fait savoir sa décision de participer aux Jeux Olympiques, la classe politique retrouve là une occasion de «politiquer» dans une ambiance pré-électorale. Au sein de la gauche, Marchais et Mitterrand en profitent pour régler leurs comptes et tenter de démontrer aux électeurs que le diviseur, c'est l'autre. Au sein de la majorité aussi on en profite pour bien se placer en faisant des

gestes comme Chaban-Delmas quittant Moscou après l'arrestation de Sakharov.

Mais on sait habilement aussi se diviser le travail pour gagner les faveurs des électeurs futurs. C'est ce que Madame Veil, pourtant giscardienne, vient de faire en annonçant sa position pour le boycott.

L'hypocrisie du monde politique bourgeois est réellement sans borne. Pour le comprendre, admettons un peu l'inverse, admettons que ce soient les pays de l'Est et l'Union soviétique qui aient décidé pour une raison ou pour une autre de boycotter les Jeux Olympiques, nous aurions alors entendu crier au crime ou au sacrilège. Mais là, il s'agit d'une campagne dont l'initiateur est l'impérialisme américain, alors, nous dit-on, le boycott est «juste», il s'agit de la défense du «monde libre».

Finalement, tout cela est bien dans l'ordre des choses impérialistes. Quoiqu'il en soit, on ne peut affirmer que Carter et les autres partisans du boycott mettront effectivement leur menace à exécution. Les USA et l'URSS savent trouver des terrains d'entente et des ac-

ords à certains moments au mieux des intérêts de l'un et de l'autre. Que donnera le gouvernement d'URSS en échange de la levée du boycott ? Il est difficile de la savoir maintenant. Ce ne sera peut-être pas le retrait des troupes d'Afghanistan mais autre chose permettant aux deux super-puissances de s'en tirer chacune sans perdre la face.

De toutes façons, pour l'heure, l'URSS maintient toujours ses troupes en Afghanistan sans que Carter l'en empêche. Par contre, et cela faisait aussi partie du jeu, Carter exacerbe la campagne pour le boycott. Cette campagne n'est qu'une péripétie de la lutte politique que se mènent depuis des décades l'impérialisme et l'URSS, l'URSS donnant aux arguments des gouvernements impérialistes et des hommes politiques bourgeois une apparence de véracité en raison de la politique réellement oppressive qu'elle mène contre les travailleurs et contre les peuples.

Pierre JEAN CHRISTOPHE

## DEUX ASPECTS DE LA POLITIQUE AMERICAINE

Depuis l'intervention des troupes soviétiques en Afghanistan, la politique américaine s'est développée sur deux terrains.

Mettant à profit le sentiment d'indignation qui a suivi, partout dans le monde, l'entrée des soviétiques à Kaboul, la capitale afghane, les impérialistes américains ont commencé une véritable campagne anti-soviétique et anti-communiste. La ferveur mise, quelques semaines auparavant, à la campagne anti-iranienne s'est reportée contre l'Union Soviétique.

Fort de cette unanimité et de l'importance de ce sentiment, Carter, chef de l'impérialisme américain, en a profité pour resserrer autour de l'Exécutif américain une opinion qui était plutôt fuyante et désenchantée à l'égard des dirigeants américains.

Il est certain qu'une grande part des mesures annoncées à grand renfort de publicité par Carter est du bluff. C'est ainsi que malgré l'annonce de l'arrêt des livraisons de grains en URSS, il semble qu'il ait fallu assouplir la position devant le mécontentement des fermiers du Middle-West. Et, semble-t-il, les bateaux soviétiques, après quelques jours de boycott, de la part des dockers, sont maintenant chargés en grains. De même pour le cinéma de Carter sur les Jeux Olympiques. Là encore rien de décisif n'a été

dit ou fait. Et même dans ce cas, ça ne constituerait un petit drame que pour les athlètes américains qui comptent sur ces jeux.

Par contre ce qui est plus sérieux, c'est qu'au travers de l'affaire afghane, l'impérialisme américain tente de conditionner l'opinion pour lui faire accepter des sacrifices. Puisqu'il s'agit de faire face à un danger de guerre, puisque haussant le ton Carter avertit qu'il est prêt à intervenir au Moyen-Orient pour défendre la route du pétrole, si les soviétiques la coupent. Mais dès qu'un pays tentera d'échapper un tant soit peu à l'emprise impérialiste ou de se débarrasser d'un régime honni, les USA ne décrèteront-ils pas tout simplement qu'il s'agit de la main des russes et n'interviendront-ils pas alors sous prétexte de libérer la route du pétrole, du fer, du phosphate ou de la banane, etc. . . !

La politique américaine vise à mettre au pas (sans casse pour l'instant) l'opinion américaine. Les travailleurs devront consentir des sacrifices au nom de l'intérêt de la Nation (de sa fierté de première puissance, au nom d'un prétendu idéal de liberté etc. . .)

Carter croit d'autant plus faire passer cette pilule qu'il impulse en même temps toute une politique d'armement. Autant dire qu'on em-

bauchera aussi dans l'industrie d'armement. Ce qui pourra ainsi apporter à l'exécutif actuel un surcroît d'assentiment dans la population laborieuse.

Combien de temps les travailleurs américains marqués par ce chauvinisme de grande puissance se laisseront-ils entraîner dans cette voie ?

Personne ne peut évidemment se prononcer là dessus. Mais, leurs intérêts de classe seront, à un moment donné, supérieurs à leur croyance en la toute puissance de l'impérialisme américain et dans la légitimité de sa prétendue croisade pour la liberté «contre les Rouges».

Mais les déclarations belliqueuses de Carter signifient aussi que ce sont tous les peuples de la planète qui sont visés.

Carter nous avertit que la puissance américaine est telle qu'elle peut aussi envisager froidement la guerre pour conserver le droit sacré de piller et de faire marcher au pas la planète entière.

Les USA sont effectivement la première puissance du globe. Et comme telle ils ont la possibilité de déclencher la guerre et d'exterminer les trois-quarts de l'humanité et de ramener les autres à l'âge de la pierre.

Les illusions pacifistes qui sont fondées sur

le prétendu équilibre de la terreur sont fausses. A chaque progrès des armements depuis un siècle on a chanté cette chanson. Cela n'a pas empêché deux guerres mondiales.

Au contraire, l'armement atomique donne aux grandes puissances, et singulièrement aux USA, la possibilité, non pas d'un «équilibre international», mais celui d'un chantage terroriste à grande échelle. «Pliez vous à nos volontés ou vous verrez éclater nos bombes atomiques». La mise au pas du globe ou en tout cas de la partie qui est hors du contrôle de l'URSS n'est pas une vaine spéculation.

Le climat créé aujourd'hui nous fait pressentir ce qu'elle pourrait être demain si la classe ouvrière mondiale laissait faire cela.

Car la barbarie pourrait alors commencer avant même qu'une guerre généralisée intervienne.

Devant une puissance aussi colossale que celle des USA aux mains d'une classe bourgeoise sur le déclin, décidée à faire payer cher à la société sa décrépitude, tout est possible.

La seule solution pour enrayer cette évolution c'est encore d'être prêt à agir plus vite qu'elle pour désarmer à temps cette bourgeoisie sénile.

G. RASSAMY

## 12 FEVRIER : PROCES DES JEUNES DE SCHOELCHER

C'est le 12 février qu'aura lieu le procès en appel des inculpés de l'affaire dite des jeunes de Schœlcher. En effet, le parquet, c'est à dire en réalité les représentants du ministre de la justice, a décidé de faire appel, trouvant que le jugement rendu par le tribunal lors du procès du 23 novembre était trop clément.

Pourtant, ce procès s'était soldé par la condamnation de 5 des 6 inculpés à des peines de 2 mois de prison ferme ou avec sursis, ainsi que 800 F d'amende. Un seul des inculpés avait été relaxé.

Ce procès venait au terme d'une large mobilisation de toute une fraction de la jeunesse de Fort-de-France, car l'affaire de Schœlcher avait pendant plusieurs mois attiré l'attention de nombreux jeunes et de nombreux travailleurs.

Rappelons les faits : il y a maintenant près d'un an, un jeune martiniquais se promenant sur la plage de Madiana, à Schœlcher était agressé par deux militaires français, qui ne seront jamais poursuivis pour cette agression.

Par contre, lorsque l'agressé voudra avec l'aide de camarades rendre les coups reçus, justice et gendarmes seront vite sur les dents et aux cours de vastes opérations policières réussirent à arrêter plusieurs jeunes qu'ils mettront en prison dans la semaine de Pâques 1979.

C'est alors qu'une large protestation va se faire entendre et qu'un comité de Soutien se mettra sur pied pour protester contre l'injustice flagrante car on ne poursuit pas les premiers responsables, les militaires français, mais bien ceux qui ont essayé de riposter. Cette protestation se fera encore plus forte lorsqu'on apprendra la mort en prison de l'un des jeunes en prison, Philippe CHLOE.

C'est cette protestation qui fera qu'après 3 mois de détention, la justice sera contrainte

de relâcher les survivants, le 12 juillet. Mais l'affaire ne s'arrêtera pas là. Le 14 juillet, la police, sous les ordres du commissaire Crépin charge violemment la foule pour interdire une manifestation du Comité de Soutien. Il y aura un mort, à mettre à l'actif des violences coloniales, Madame Lacrampe qui décédera une dizaine de jours plus tard des suites de ses blessures.

La mobilisation toujours maintenue, il y aura lors du procès le 16 et le 23 novembre plusieurs centaines de jeunes et de travailleurs pour réclamer la relaxe des inculpés, et le verdict de ce premier procès sera perçu en tout cas comme un recul de la justice coloniale. Et c'est sans doute pour cela que le parquet a fait appel «a minima» faisant preuve ainsi de son acharnement à réprimer et de sa volonté de condamner le plus sévèrement possible les inculpés.

C'est pourquoi, comme lors des deux précédentes audiences, il faut qu'il y ait de nombreux jeunes pour exiger la relaxe des inculpés et dire non à la justice coloniale.

J. BRUEL

## Ouverture de la récolte

de ces négociations. Bien au contraire. Car pendant que les patrons discutent avec la bénédiction de la préfecture, pour lâcher un point ou un demi-point d'augmentation, les mêmes autorités laissent le gaz augmenter de près de 20 % en une seule fois. Ils laissent les loyers grimper jusqu'aux 20 % etc. . .

A tout cela s'ajoute l'insécurité de l'emploi. Car pour les patrons du secteur sucrier, le secteur sucrier est en «pleine mutation». Cela signifie que lorsqu'ils estiment que les profits ne sont plus aussi faciles à réaliser qu'avant, ils ferment leurs usines, spéculent sur

## LE REGIME RACISTE D'AFRIQUE DU SUD ASSASSINE ENCORE !

Le régime raciste d'Afrique du Sud a choisi de réprimer dans le sang la première prise d'otage par des guerilleros noirs de l'African National Congress (A.N.C.), une organisation noire qui lutte contre le gouvernement d'Afrique du Sud.

Le 25 janvier, en début d'après-midi un groupe de trois guerilleros noirs investit une banque dans la banlieue de Pretoria et prend en otage une vingtaine de personnes. La revendication des guerilleros est simple, libération immédiate de Nelson Mandela. Nelson Mandela est le fondateur de l'ANC. Il a été condamné en 1964 à la prison à vie pour «sabotage et conspiration en vue de renverser le gouvernement». Il croupit depuis dans les geôles du pénitencier de Robben Island, l'un des plus sinistres d'Afrique du Sud.

Le gouvernement n'a pas hésité : moins de cinq heures après l'attaque de la banque, la police a donné l'assaut, tuant les trois hommes.

Par cette action, le gouvernement sud-africain a certainement voulu démontrer qu'il n'entendait pas négocier dans pareille situation, ni en aucune autre d'ailleurs. Par sa résolution, il

a certainement voulu impressionner les opprimés d'Afrique du Sud et décourager toute nouvelle tentative. Mais la répression, aussi vive soit-elle, n'assurera pas pour autant la tranquillité du régime raciste d'Afrique du Sud. Les opprimés d'Afrique du Sud sont acculés à des gestes désespérés par la situation même.

L'Afrique du Sud c'est le pays du racisme, celui de l'apartheid c'est à dire le pays de l'exploitation forcée de la majorité de la population qui est noire par une minorité de blancs. La répression brutale peut certes assurer au régime des périodes de répit mais ce régime est en sursis.

Les masses noires opprimées d'Afrique du Sud finiront par le renverser.

### COMBAT OUVRIER

Responsable de publication :

G. BEAUJOUR

Adresser

toute correspondance :

EN GUADELOUPE

à Gérard BEAUJOUR

B.P. 214

97110 POINTE-A-PITRE

EN MARTINIQUE

B.P. 386

97204 FORT-DE-FRANCE

EN FRANCE écrire à :

Combat Ouvrier

B.P. 145

75023 PARIS CEDEX

Impression

CIF Pointe-à-Pitre

Commission paritaire

N° 51728

Marianne TIBUS